



CIRCULAIRE DE RENTREE 2023

Lundi 04 septembre 2023

8h10 – 11h15 – Accueil des Classes de **Seconde**

09 h 10 – 12h10 – Accueil des Classes de **1^{ère} et Terminale**

13h30 – Classes de **BTS MCO 1^{ère} et 2^{ème} année**

Les cours commenceront le Lundi 04 septembre à 13h30

Le jour de la rentrée, les élèves voudront bien se référer aux tableaux d'affichage afin de connaître leur classe,
se munir d'un agenda et du matériel minimum pour prendre des notes.

I. RESTAURANT SCOLAIRE (pour information : le prix du repas est fixé à 3,85 €)

- Les élèves du lycée Jean Monnet **déjà titulaires d'un « Compte Restaurant »** et qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique devront approvisionner leur compte **lors du renouvellement d'inscription** en établissant un chèque de **38.50 €** à l'ordre du Lycée J. Monnet. En cas de changement de compte bancaire, fournir obligatoirement un nouveau RIB/IBAN et, pour les élèves au prélèvement automatique, une nouvelle autorisation de prélèvement automatique (à compléter lors du renouvellement d'inscription).

- **Tous les autres élèves** souhaitant **ouvrir un « Compte Restaurant »** devront fournir lors de l'inscription ou de son renouvellement soit l'autorisation de prélèvement automatique accompagnée d'un RIB/IBAN, soit un **1^{er} versement de 38.50 €** par chèque à établir à l'ordre du Lycée J. Monnet. Les badges seront distribués le jour de la rentrée.

Les nom, prénom et niveau de classe de l'élève doivent être portés au dos de ces différents documents.

Pour plus d'informations, se reporter au Règlement du service de restauration et d'hébergement.

En cas de difficulté financière, **une aide sur fonds social peut-être accordée dans la confidentialité**, le dossier est à retirer auprès du service gestion.

II. MATERIELS ET MANUELS SCOLAIRES

- **MATERIELS** : Pour les fournitures scolaires chaque enseignant informera les élèves.

- **CARTE Génération#HDF** (Hauts de France) :
100€ d'aide accordés aux lycéens de seconde, et 55€ pour ceux de première et terminale, uniquement destinés à l'achat ou la location de manuels scolaires, dictionnaires, œuvres à étudier.

- Pour les élèves ayant déjà la carte Génération#HDF ou l'ancienne carte (la cursus) aucune démarche n'est à effectuer.
- Pour **TOUTES** les **NOUVELLES** demandes (entrants en seconde, élèves provenant d'une autre académie, remplacement en cas de perte), les élèves doivent se rendre sur le site « Génération Hauts-de-France » et faire leur demande de carte **le plus tôt possible**.

- **MANUELS** : se conformer à la liste remise lors de l'inscription ou du renouvellement d'inscription.

- **Location des livres de la seconde à la terminale** :
Pour toute information veuillez contacter la PEEP
Des informations complémentaires seront communiquées par voie d'affichage, ou à consulter sur le site internet de la. **P.E.E.P.** : <http://peepmonnetcrepy.jimdo.com>

NB : Les élèves demi-pensionnaires peuvent bénéficier de l'usage d'un casier qui sera attribué en début d'année scolaire.

III. TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscription à n'effectuer qu'après être sûr de son affectation.

- **Pour les Elèves domiciliés dans l'Oise**

Inscription en ligne aux transports scolaires : www.oise-mobilite.fr

- Le délégataire de transport pour le lycée Monnet est KRDSO 21, rue Félix Louat 60300 SENLIS 03.44.53.93.60
krdso@keolis.com

- **Pour les Etudiants domiciliés dans l'Oise**

AUTOCARS : possibilité d'emprunter, à titre onéreux (achat d'un titre commercial comme l'abonnement jeune à 20 €), les cars scolaires mis en place par la région des Hauts-de-France. Prendre contact directement auprès du conducteur de la Société de transport correspondante consultable sur le site www.oise-mobilité.fr.

TRAINS (ou cars régionaux) : possibilité d'un abonnement Picardie Pass'études, se renseigner auprès de la gare.

- **Pour les Elèves et les Etudiants domiciliés hors Oise**

Prendre contact avec la Direction des Transports Scolaires et Interurbains de la région des Hauts-de-France du département concerné.

IV. ASSOCIATION SPORTIVE(AS)

L'A.S., encadrée par les professeurs d'E.P.S (Mr MERLE), propose le mercredi après-midi ou entre 12h15 et 13h30, une pratique de loisir, de perfectionnement ou de compétition avec des rencontres inter-établissements au niveau Départemental, Académique ou National.

Les activités sont définies et les inscriptions prises au début d'année scolaire auprès des professeurs d'E.P.S.

V. MAISON DES LYCEENS

La Maison Des Lycéens est une association de lycéens. En adhérant à l'association, les lycéens participent à des sorties (parcs d'attraction, opéra, musées,...) à des tarifs très avantageux. Ils sont encadrés par la communauté éducative : Mmes JOSSET et VERNEZ.

La MDL participe également à la vie de l'établissement (sorties...).

Le montant de la cotisation est de 10€ à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre de : MDL – Lycée Jean Monnet (Nom et prénom de l'élève au dos). Le chèque est à donner avec la fiche de renouvellement d'inscription pour les anciens élèves ou avec le dossier d'inscription pour les nouveaux élèves.

VI. BOURSE NATIONALE d'études du second degré.

- Elève provenant d'un autre établissement, déjà boursier dans le second cycle (seconde à terminale) : S'assurer auprès du dernier établissement fréquenté que le transfert de la bourse a bien été effectué pour le Lycée Jean Monnet.

- Elève nouvellement boursier : Aucune formalité à accomplir, les services académiques communiqueront à l'établissement la liste des nouveaux boursiers.

IMPORTANT : aucune demande de bourse ne peut être faite à la rentrée.

Vous pouvez consulter le site : <http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html>

A NOTER

☞ **Tout changement** relatif à la situation familiale de l'élève doit être **signalé par écrit** au Secrétariat.

Information sur l'établissement à partir du site :

- <https://jean-monnet-crepy-en-valois.ac-amiens.fr/>

- <https://ent.picardie.fr> (code d'accès distribué aux élèves de seconde au début de l'année scolaire, valable pour toute la scolarité dans un lycée des Hauts De France)